

 <https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/six-ans-apres-le-suicide-de-juliette-harc...>

 De

 4 min read

Six ans après le suicide de Juliette, harcelée à Lisieux : sa mère raconte son "insoutenable" procès

France Bleu Normandie vous livre le témoignage de Véronique Lebas, mère de Juliette victime de harcèlement dans son ancien collège/lycée Marcel Gambier à Lisieux. L'adolescente de 15 ans a mis fin à ses jours en 2016. Plus d'une semaine après le procès, elle revient sur **l'audience insoutenable face aux harceleurs de sa fille.**



Le rappel des faits

À l'époque, l'adolescente n'a pas supporté **la diffusion massive de photos d'elle dénudée sur les réseaux sociaux Snapchat et Messenger.** Six ans plus tard, l'audience du 10 octobre 2022 s'est déroulée à huis clos dans le but de préserver l'anonymat des mis en cause mineurs.

Cinq des six prévenus étant, en effet, mineurs au moment des faits, ils ont été condamnés à 2, 3 et 4 mois de prison avec sursis. Il s'agit de trois femmes et deux hommes. Le dernier prévenu, majeur au moment des faits, n'est pas encore jugé (il le sera par le Tribunal correctionnel de Lisieux le 17 janvier prochain à 13 h 30, en audience publique) de sorte qu'il bénéficie à ce stade de la présomption d'innocence.

Avez-vous eu les réponses que vous attendiez ?

Véronique Lebas : "Certaines oui. On voulait savoir le rôle de Juliette dans tout ça. Et en fait, on a eu une réponse positive. Mis à part les photos personnelles qu'elle avait fait pour un garçon, elle avait menacé ces jeunes pour se défendre, mais n'a jamais publié aucun document. Elle est toujours restée très correcte. C'était une audience difficile pour nous, mais nécessaire pour qu'on puisse avancer parce que c'est compliqué. Et oui, on a appris beaucoup de choses, aussi bien positives que négatives. Notre fille a quand même souffert. **Quand vous entendez qu'il y a des gens qui ont dit "on va la niquer, on va la mettre plus bas que terre, on va la pourrir", c'est dur.**

” Il y a même quelqu'un qui est allé jusqu'à dire même morte, elle nous cause encore des problèmes

Moi, leur problème, je m'en fiche. Moi, j'ai plus ma fille. C'est compliqué tous les jours pour ses frères, ses grands-parents. Pour les parents, c'est encore plus difficile. Pour les familles aussi."

Que pensez-vous des condamnations ?

"Il y a une reconnaissance de la justice qui dit voilà votre fille est décédée à cause de cela et ces personnes sont coupables. L'une d'entre elles a fait appel. Nous, on ne le vit pas très bien parce qu'on se demande quand est-ce que ça va s'arrêter ? En plus, de précédentes auditions ont montré que cette élève n'était pas non plus toute blanche. On est donc content que leur culpabilité, leur implication dans la mort de Juliette aient été reconnues par la justice. "

Aujourd'hui, votre combat est préventif, vous voulez sensibiliser les autres familles au harcèlement scolaire

"Il y a trois ans, je suis retournée dans le collège où Juliette était. Je l'ai fait parce qu'il y a encore beaucoup de gens, beaucoup de jeunes qui subissent du harcèlement.

” D'ailleurs, j'ai halluciné quand je suis allée au collège parce que sur des classes de 25 à 30 gamins, il y en a au moins dix qui sont harcelés et qui viennent vous voir à la sortie en pleurant

C'est quand même un phénomène qui prend beaucoup d'ampleur et il faut que les parents se disent que : oui, ils peuvent avoir un enfant qui est harcelé, **mais ils peuvent**

très bien aussi avoir un enfant harceleur. C'est vrai que si je n'avais pas perdu ma fille dans des conditions aussi dramatiques, je ne me serais peut-être jamais posé la question."

Vous dites en vouloir à l'établissement et à l'Éducation Nationale, pourquoi ?

"C'est bien beau de faire des formations pour les sensibilisations au harcèlement. C'est souvent fait par des personnes extérieures comme des gendarmes, des médecins, des juges, des procureurs. Alors oui, ils y sont confrontés, mais pas complètement. Les gens, les jeunes prennent tellement ça à la rigolade. Peu de temps avant le procès j'ai appris que le père d'une amie de Juliette avait alerté le lycée Gambier, une semaine avant son suicide disant qu'il était inquiet pour ma fille. Mais cela n'a rien donné, le dossier a été classé sans suite. Je n'ai jamais été prévenu, ni l'infirmière scolaire ni personne. Maintenant, on est en état de se poser la question, est-ce qu'elle serait toujours là si on nous avait prévenus ? Peut-être pas, peut-être que oui. On ne le saura jamais."



Snapchat, Instagram... ça va vite, trop vite pour nous, il faut davantage s'intéresser à nos enfants

Generated with Reader Mode